

Reconnaissance Maude-Maloney-Watt

Lignes directrices de mise en
candidature



Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction de l'analyse socioéconomique, de l'éducation et de la mise en valeur, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

Table des matières

Introduction	3
Candidates admissibles	4
Candidates non-admissibles	4
Mise en candidature	5
1. Formulaire de mise en candidature	5
2. Lettres d'appui	6
Critères d'admissibilité	7
Reconnaissance de la lauréate	8

Introduction

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs accorde une importance à la reconnaissance des femmes qui se distinguent ou mettent en valeur les activités dans le domaine de la faune, de façon exceptionnelle, par leurs actions et leurs réalisations. Depuis quelques années, l'effort déployé par les femmes pour intégrer ce milieu à prédominance masculine est en hausse. Le Ministère souhaite ainsi, par cette reconnaissance, souligner la volonté et le travail des Québécoises qui innovent ou qui mettent en valeur les activités de chasse, de pêche, de piégeage et de gestion faunique. La Reconnaissance Maud-Maloney-Watt, attribuée à plusieurs candidates, accentuera par le fait même l'impact et l'importance qu'ont ces femmes auprès des jeunes de la relève ou des femmes qui débutent dans le domaine faunique. Cette reconnaissance permettra aussi de mettre de l'avant des modèles féminins en lien avec différents thèmes : lutte contre la discrimination et les stéréotypes sexuels, entrepreneuriat (développement socioéconomique), éducation et mentorat.

La Reconnaissance a été nommée en l'honneur de Mme Maud Maloney-Watt, qui était une exploratrice canadienne et la première femme garde-chasse du Québec. Mme Watt consacrait son temps à la protection des milieux naturels et, plus précisément, aux populations de castor. En 1930, elle quitte Fort-Rupert pour se diriger vers Québec et faire valoir avec succès, au sous-ministre de la Colonisation, Louis-Arthur Richard, la pertinence du contrôle du castor dans la région. Elle devient alors la responsable du castor de sa région et revient à la maison avec un acte de concession créant une réserve de plus de 18 600 km²; c'est ainsi qu'elle sera nommée « l'Ange de la baie d'Hudson ». Puis, en 1952, le ministre provincial des Pêcheries et de la Chasse la nomme garde-chasse provinciale. Elle sera, alors, la première femme québécoise à occuper ce poste.

Les lignes directrices qui suivent contiennent l'information nécessaire sur le processus de mise en candidature.

Candidates admissibles

Pour être admissible à la Reconnaissance Maud-Maloney-Watt, une candidate doit :

- Être âgée de 18 ans ou plus;
- Être résidente du Québec;
- Avoir réalisé au Québec les actions en lien avec le prix.

Les actions réalisées par la candidate doivent avoir permis de valoriser le milieu faunique et être présentées dans le dossier de mise en candidature.

Candidates non-admissibles

Une candidate ayant un dossier en lien avec une infraction à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune n'est pas admissible.

Les dossiers de candidature incomplets seront automatiquement rejetés.

Une candidature soumise par un des membres du comité sera considérée comme non admissible.

Mise en candidature

Avant de déposer une candidature, il est important de considérer que les candidates sélectionnées seront appelées à collaborer à la création de capsules vidéo destinées à les mettre en valeur et à faire rayonner leurs actions. Ces capsules seront diffusées sur le site Web du Ministère, sur ses réseaux sociaux et sur ceux de ses partenaires.

Pour qu'un dossier de mise en candidature soit considéré comme complet, il doit contenir :

- Le formulaire de mise en candidature dûment rempli et les sections 3 et 4 signées par la candidate et par la personne qui dépose le dossier, le cas échéant;
- La ou les lettres d'appui*.

** À noter que la lettre d'appui n'est pas évaluée. Toutefois, si elle appuie précisément un critère d'admissibilité, cela peut faciliter l'évaluation de la candidate.*

1. Formulaire de mise en candidature

Remplir le formulaire

Voici quelques informations importantes :

- Une personne peut soumettre sa propre candidature ou celle d'une femme dont elle connaît la contribution;
- Un groupe de personnes, un organisme, une entreprise ou un établissement d'éducation qui dépose plus d'une candidature doit soumettre, pour chacune des candidatures, des documents dont le contenu a un caractère particulier et exclusif à la candidate;
- Une seule candidature sera acceptée pour chaque candidate.
Étant donné que la candidate doit signer son formulaire de mise en candidature, elle est responsable de s'assurer qu'une seule candidature sera déposée en son nom. D'ailleurs, si plusieurs mises en candidature sont reçues pour une même candidate, le comité responsable acceptera la première candidature déposée;
- Il est important d'avoir toute l'information nécessaire à la mise en valeur de la candidate. Seules les informations présentes dans le dossier de candidature seront considérées;
- Toutes les sections du formulaire de mise en candidature doivent être dûment remplies de façon claire et compréhensible, et ce, selon le format fourni.

Consentement

En apposant sa signature sur le formulaire, la candidate consent à sa mise en candidature pour la Reconnaissance Maud-Maloney-Watt. Dans la mesure où elle serait retenue par le comité, elle consent également à ce que certains de ses renseignements personnels ainsi que son image puissent être utilisés et divulgués publiquement aux fins d'activités de communication visant à faire connaître la Reconnaissance Maud-Maloney-Watt. Ces activités pourraient notamment prendre la forme d'une publicité ou d'un contenu promotionnel diffusés sur le Web, tant sur le site du Ministère et son intranet que sur d'autres sites ou les médias sociaux.

Obtenir et soumettre le formulaire

Vous trouverez le formulaire de mise en candidature sur la page Web de la Reconnaissance Maud-Maloney-Wat [insérer l'URL].

Pour soumettre une candidature, remplissez le formulaire et faites-le parvenir à l'adresse courriel reconnaissance.maudmaloneywatt@environnement.gouv.qc.ca .

2. Lettres d'appui

Lors du dépôt de la mise en candidature, il faut inclure au moins une lettre d'appui signée et un maximum de trois. Chaque lettre doit contenir des exemples et des récits précis et concrets illustrant la manière dont la candidate répond à un ou plusieurs des critères d'admissibilité.

Notes :

- Une lettre d'appui doit contenir un maximum de deux pages;
- Une candidate, les membres de la famille immédiate d'une candidate (parents, enfants, frères, sœurs, conjoint ou conjointe) ou la personne qui dépose la candidature ne peuvent être signataires d'une lettre d'appui.

Critères d'admissibilité

Ces critères permettent au comité d'évaluer l'admissibilité de la candidate à la Reconnaissance Maud-Maloney-Watt.

Description des critères d'admissibilité

Réalisation d'activités : Définissez clairement les activités de mise en valeur et de gestion de la faune réalisées par la candidate en précisant son rôle ainsi que les différentes étapes accomplies pour réaliser ces activités.

Portée des activités réalisées : Pour faire comprendre la portée des activités réalisées par la candidate, présentez une brève description des enjeux auxquels cette dernière a fait face et le ou les moyens qu'elle a utilisés pour arriver à se démarquer et faire une différence dans son milieu. Y a-t-il eu un impact sur la clientèle féminine ou sur la relève?

Inspiration : Expliquez, selon vous, pourquoi la candidate est devenue une inspiration, un modèle ou une mentore à travers ses réalisations. Pourquoi a-t-elle réussi à obtenir la reconnaissance de ses paires? Comment inspire-t-elle les gens à continuer leur implication dans le domaine faunique?

* Notez que la qualité des documents permet également d'évaluer la qualité globale de la candidature (qualité du français, présentation de la personne, etc.). La lettre d'appui, quant à elle, n'est pas évaluée.

Reconnaissance de la lauréate

Une reconnaissance bien méritée

La Reconnaissance Maud-Maloney-Watt est une occasion pour le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de souligner la présence des femmes dans le domaine des activités de chasse, de pêche, de piégeage et de la gestion faunique au Québec. Pour souligner l'apport de ces femmes, un recueil montrant le portrait de chacune des candidates leur sera remis.

En 2026, une cérémonie aura lieu où l'ensemble des candidates seront reconnues par le ministre et un prix Maud-Maloney-Watt sera décerné à l'une ou plusieurs d'entre elles.

Pour de plus amples informations, communiquez avec les responsables de la reconnaissance Maud-Maloney-Watt en écrivant à l'adresse courriel suivante :
reconnaissance.maudmaloneywatt@environnement.gouv.qc.ca .



Québec 